

Ecole élémentaire de BOEGE

Procès verbal du conseil d'école du 06/11/2014

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson	X	
Enseignantes		
Mme Beja Marie	X	
Mme Genoud-Prachex Dominique	X	
Mme Lordier Françoise	X	
Mme Chevalier Michèle	X	
Représentants des parents d'élèves titulaires		Suppléants assurant un remplacement
Mme Patte Marie-Pierre	X	
M. Bogillot Emmanuel	X	
Mme Davy Angeline	X	
M. Martin Fabrice	X	
M. Relhier Aude	X	
Inspecteur de l'Éducation nationale : M.Guitton Patrick		X
Maires des communes ou leurs représentants :		
Mme Fabienne Scherrer (Boège)	X	
M. Guiberti (Saxel)	X	
Mme Duret (Boège commission scolaire)	X	
Délégué départemental de l'Éducation nationale : Mme Perrollaz	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant complément de service direction : Mme Balet		X
Enseignant de langues vivantes :		
Personne invitée :		

Procès-verbal établi 24/06/2014

Le président, directeur de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : M. Masson Hervé

Mme Dominique Genoud-Prachex (enseignante)

Evolution des effectifs.

Il y a actuellement 117 élèves dans l'école : 24 CM2, 20 CM1, 18 CE2, 25 CE1, 22 CP et 8GS, ce qui fait une moyenne de 23.6 enfants par classe.

En juin nous allons donc envoyer 24 élèves de CM2 en 6ème et en septembre nous devrions récupérer 17 CP en plus des 8 déjà présents dans l'école. Ce qui nous fera un effectif de 100 élèves. Il semble donc qu'il soit encore nécessaire de reprendre des grandes sections comme cette année pour avoir un effectif plus solide. Les prévisions pour l'année suivante sont absolument identiques puisque nous perdrons 20 CM2 mais il n'est prévu que 20 CP en entrée....

La prévision d'effectifs pour l'année prochaine est donc la suivante :

Année de naissance	Age	Préélémentaire				Elémentaire					TOTAL	TOTAL HORS CLIS	
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			CLIS
2013	2 ans											0	0
2012	3 ans											0	0
2011	4 ans											0	0
2010	5 ans				8							8	8
2009	6 ans					25						25	25
2008	7 ans						22					22	22
2007	8 ans							25				25	25
2006	9 ans								18			18	18
2005	10 ans									20		20	20
2004	11 ans et +											0	0
TOTAL		0	0	0	8	25	22	25	18	20	0	118	118
TOTAL PAR CYCLE				8				110					
MOYENNE				#DIV/0!				22					23,60

- Validation du règlement intérieur de l'école.

Comme chaque année le règlement intérieur de l'école doit être validé. Il ne présente pas de modifications si ce n'est au niveau des horaires.

Le règlement intérieur modifié est validé par l'ensemble des membres du conseil d'école.

- Liaison école/collège :

La liaison école-collège telle que mise en place après le décret du 24 juillet 2013 continue de se constituer. Elle formalise ce qui existait déjà en partie.

Depuis le début de cette année a eu lieu :

- une réunion de concertation entre les enseignants des CM2 de l'année dernière et les professeurs principaux des élèves de 6ème de cette année pour préciser les difficultés des élèves.

- Les échanges convenus en fin d'année dernière concernant un enseignant de CM2 participant aux heures de soutien du collège et un enseignant de 6ème en visite dans la classe de CM2 ont eu lieu.

- le défi lecture a été mis en place sur un fonctionnement un peu différent des autres années.

- un échange en anglais est en cours de préparation mais les modalités ne sont pas encore toutes fixées.

La prochaine réunion du conseil école-collège aura lieu le 20/11/2014.

- Sécurité et DUER :

Le DUER (Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnel (DUER)) est la transposition par écrit de l'évaluation des risques imposée à tout employeur par le code du travail.

Cette évaluation doit être réalisée à minima chaque année et à chaque modification ayant une incidence en terme d'hygiène et de sécurité.

L'inspection académique demande à ce que le DUER concernant toutes les écoles de Haute Savoie soit réalisé avant fin Décembre. Nous avons fait savoir à l'inspection que nous déménageons fin décembre et que cela serait beaucoup de temps perdu de travailler sur un document qui n'aurait pas d'utilité. Nous travaillerons donc uniquement sur les critères de risques concernant les risques divers (charge nerveuse, risque psychosociaux et agressions...).

Nous travaillerons sur le DUER complet lorsque nous aurons déménagé. Au vu du bâtiment réalisé, l'étude sera, semble-t-il, rapide.

- Projet d'école :

Le mois de novembre verra s'effectuer le bilan intermédiaire du projet d'école. Trois actions vont être rajoutées au projet :

* une réaffirmation de notre volonté que l'école élémentaire de Boège prenne en compte toutes les différences et toutes les difficultés des élèves ;

* une action qui vise à remettre à plat avec les élèves ce qu'est le métier d'élève ;

* une action qui vise à mettre en place une chorale.

- Projets passés, en cours et à venir et déménagement :

Depuis le début de l'année les élèves de l'école ont participé à différentes sorties :

- Pour tous les élèves, cross de la Vallée Verte à Habère Lullin ;

- Visite du Château de Rocafort pour les classes de CE2/CM1 et CM2 ;

- Dans le cadre du travail sur le développement durable, visite des réservoirs d'eau potable pour les classes de CE2/CM1 et CM2 ;

- Visite de l'exposition sur la guerre de 14-18 pour toutes les classes ;

- Concert à la grange au lac suivi d'une exposition sur le Land Art à Machilly pour la classe de CP/CE1 ;

- Dans le cadre du projet réseau Vallée Verte cette année les élèves travailleront sur le domaine artistique des arts visuels et plus particulièrement le Land Art. Ces travaux feront l'objet d'expositions dans toute la vallée en fin d'année ;

- Les élèves iront au ski (GS/CP/CE1 et CE2 ski de piste à Hirmentaz et CM1/CM2 ski de fond à Plaine Joux). Les séances auront lieu les 26-27 et 29 janvier et 2-3 et 5 février. Il reste deux conditions à remplir pour valider définitivement le projet :

- Qu'il y ait assez de parents agréés pour l'encadrement ;
- Que la modification d'horaire proposée (horaires de 8h15-10h15 et 12h15-16h15) soit validée par le DASEN.

- L'ensemble de l'école se déplacera à Evian la dernière semaine de décembre pour une exposition sur les contes et un travail sur les flottins ;

- Une réservation a été faite pour différents spectacles à Annemasse :

- Bounce le 19/03/14 pour les classes de GS-CP-CE1-CE2-CM1 ;
- Riquet le 28/04 pour la classe de CM2.

- Une classe de découverte de 5 jours est normalement programmée du 18 au 22 mai. Une pré-réservation a été faite à l'auberge de jeunesse d'Annecy pour une classe de voile. Pour l'instant ce n'est qu'une pré-réservation, les élèves ont jusqu'à fin janvier pour démontrer qu'ils sont capables de vivre ensemble pendant 5 jours sans se mettre en danger ;

- Pages ouvertes : l'école adhère cette année encore à l'association page ouverte. Association qui nous permet d'emprunter des collections d'ouvrages pour la lecture en classe ;

- Gymnase : En accord avec le collège, l'école s'est mise d'accord pour bénéficier des créneaux libérés par les enseignants du collège concernant la salle de sport.

Déménagement : le déménagement des meubles de l'école est prévu le 20 décembre. Tous les parents sont les bienvenus pour cette opération. Les enseignants commencent déjà à emballer. Le matériel des enfants et le matériel de classe standard sera amené par les élèves avant cette date. La dernière semaine risque d'être un peu perturbée puisque les tbi seront déjà partis et que les classes seront partiellement occupées par des cartons. Les enfants visiteront l'école quelques jours auparavant pour ne pas être déstabilisés le jour de la rentrée.

- Bilan intermédiaire des nouveaux rythmes scolaires et des TAP :

Au niveau des enseignants :

- le mercredi matin apporte beaucoup aux élèves. Ce matin de plus permet de travailler bien plus correctement certaines matières ;

- les enfants sont fatigués notamment le jeudi après-midi après 4 levers consécutifs.

Au niveau de la mairie :

La mairie présente le bilan de la première période et notamment le sondage effectué auprès des enfants. Ceux-ci semblent très satisfaits des activités proposées. La mairie souligne que les retours parents sont aussi satisfaisants.

Au cours de la première période les activités proposées ont été : vélo, foot et biathlon. Hors des activités avec intervenants, les enfants ont accès aux activités bricolage, bibliothèque, informatique et kapla. .

Au niveau des représentants des parents :

Ceux-ci déclarent être positivement surpris de la qualité des activités proposées et soulignent l'ampleur de la tâche des personnes chargées de l'organisation.

- Travaux et autres demandes des enseignants :

Pas de travaux demandés en attente du déménagement.

- Questions des parents

Est-il possible d'organiser une surveillance des enfants qui prennent le car de Saxel le soir ?

La mairie de Boège propose de mettre une personne pendant les 15 à 30 minutes que dure cette surveillance. Cette personne serait récupérée sur le personnel qui assure actuellement la traversée de la route et qui n'aura plus lieu d'être en janvier après le déménagement. La prestation sera ensuite facturée à la mairie de Saxel. La proposition a été faite à l'adjoint de la mairie de Saxel présent au conseil d'école qui va rapporter cette proposition lors du prochain conseil municipal de Saxel.

Peut-on changer les horaires et privilégier un raccourcissement de la journée ?

Cette question a déjà été discutée lors des débats concernant les rythmes scolaires et ne sera pas retravaillée.

Fin du conseil d'école à 20h.